



17 septembre 2010

■ Plan pour l'emploi des jeunes : les CMA poursuivent leur opération « développeurs de l'apprentissage »

Un an après la signature d'un premier accord national, Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'Emploi et Alain Griset, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, ont signé une seconde convention d'objectifs et de moyens pour le développement de l'apprentissage.

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) s'engagent ainsi de nouveau à mobiliser les entreprises, en priorité celles qui n'ont jamais formé d'apprentis.

100 développeurs de l'apprentissage sont chargés de promouvoir les mesures incitatives du gouvernement et d'accompagner les entreprises dans le recrutement d'un apprenti.

Des résultats encourageants au terme de l'année 2009-2010 :

- 5 000 contrats d'apprentissage signés auprès de nouvelles entreprises au 1er septembre 2010 ;
- 36 300 entreprises rencontrées par les développeurs de l'apprentissage et sensibilisées à l'apprentissage.

Au total en octobre 2010, ce seront près de 100 000 contrats d'apprentissage qui seront signés entre chefs d'entreprise artisanale et jeunes apprentis.

La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine, comme l'ensemble des CMA, est bien décidée à poursuivre son action et renouveler son engagement avec Laurent Wauquiez.

Contact presse

Christelle Le Fort : 02 99 65 32 07 et 06 75 45 10 52 – clefort@cma-rennes.fr
Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine
2, cours des Alliés – 35 000 Rennes
www.cm-rennes.fr